



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

## PRÉFET DU NORD

### **Bureau des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement**

----

#### **Commune de HOUTKERQUE**

### **AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

Monsieur Frédéric VANDENBERGHE - siège social : 1, allée des peupliers 59470 HOUTKERQUE a déposé un dossier en vue d'obtenir l'autorisation d'extension de son élevage de volailles (91 494 animaux-équivalents soit 79 560 emplacements) à la même adresse, comprenant les activités principales suivantes soumises à autorisation au titre des rubriques de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement :

**2111-1** Activité d'élevage, vente, etc., de volailles, gibier à plumes,

**3660-a** Élevage intensif avec plus de 40 000 emplacements pour les volailles

L'épandage se fera sur les communes de BAMBECQUE, BIERNE, ESQUELBECQ, HOUTKERQUE, OUDEZEELE, QUAEDYPRE, REXPOEDE, WARHEM, WORMHOUT et ZEGERSCAPPEL.

Cette enquête publique s'inscrit dans la continuité de l'étude d'impact du 29 septembre 2016 et de l'avis de l'autorité environnementale émis le 19 janvier 2017.

L'enquête publique se déroulera du **7 mars 2017 au 5 avril 2017 inclus**, dans la commune de HOUTKERQUE.

Monsieur Jean-Charles THIEULLET, commissaire, commissaire-enquêteur, se tiendra à la disposition du public en mairie de HOUTKERQUE, les :

**7, 21, 25 et 29 mars 2017 de 9h00 à 12h00**  
**et 5 avril 2017 de 14h00 à 17h00**

Le dossier d'enquête publique papier sera disponible aux heures d'ouverture de la mairie de HOUTKERQUE, et à la préfecture du Nord pendant toute la durée de l'enquête. Une version numérique du dossier sera disponible sur le site internet de la préfecture du Nord ([www.nord.gouv.fr](http://www.nord.gouv.fr) - consultations et enquêtes publiques – installations classées pour la protection de l'environnement – Autres ICPE : agricoles, industrielles, etc – Autorisations).

Un poste informatique sera également à la disposition du public afin de consulter le dossier dématérialisé d'enquête aux heures d'ouverture de la préfecture du Nord – 12 rue Jean Sans Peur – LILLE.

Les observations et les propositions écrites et orales seront consignées dans le registre ouvert à cet effet en mairie de HOUTKERQUE, ou pourront être exprimées par internet à l'adresse suivante : [pref-installations-classees@nord.gouv.fr](mailto:pref-installations-classees@nord.gouv.fr).

A l'issue de cette phase d'enquête, le préfet de département prendra une décision d'autorisation ou de refus d'exploitation.